

Vacances Hiver 2023



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Somme Sud-Ouest

du 13 au 24 février
Horaires d'accueil : 8h -18h

3 - 17 ans

ACCUEIL DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE **OISEMONT**



INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :
06 79 75 14 43

Feuillet d'inscription - Oisemont / Vacances d'hiver 2023

Document à compléter et à retourner à la direction de l'accueil de loisirs
pour le 1^{er} février 2023, date limite, sous réserve de places disponibles.

directeur.alsh.oisemont@cc2so.fr

Aucune inscription ne sera acceptée si le dossier d'inscription est incomplet : fiche sanitaire + pièces obligatoires + flyer.

Nom et prénom du responsable légal :

Adresse :

Tel : N° allocataire CAF :

Adresse mail :

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance : Âge de l'enfant :

Classe :

Complétez le tableau pour inscrire votre enfant

Merci de cocher les cases correspondant à vos choix

	Inscription à la semaine	Repas midi
Lundi 13 février		
Mardi 14 février		
Mercredi 15 février		
Jeudi 16 février		
Vendredi 17 février		
Lundi 20 février		
Mardi 21 février		
Mercredi 22 février		
Jeudi 23 février		
Vendredi 24 février		

Signature du responsable légal :

si vous ne savez pas comment apposer votre signature numérique, entrez votre nom ci-dessous

TARIFS - Oisemont / Vacances d'hiver 2023

Inscription à la semaine - Repas : 2€ par jour

Enfant résidant du territoire de la CC2S0

Quotien Familial	Tarif à la semaine (hors repas)	Tarif à la semaine (hors repas) pour les familles bénéficiaires CAF
QF de 0 à 750 €	31 €	17 €
QF entre 751 et 800 €	33 €	19 €
QF de 801 € ou plus	35 €	

Enfant résidant HORS territoire de la CC2S0

Quotien Familial	Tarif à la semaine (hors repas)	Tarif à la semaine (hors repas) pour les familles bénéficiaires CAF
QF de 0 à 750 €	41 €	27 €
QF entre 751 et 800 €	43 €	29 €
QF de 801 € ou plus	45 €	

Dans le cadre d'une semaine avec un jour férié, le tarif semaine sera proratisé. 3€ par jour de présence sont déduits pour les bénéficiaires C.A.F. dont le Quotient Familial est inférieur à 901 en octobre 2022.



Votre Caisse d'Allocations Familiales finance ce lieu d'accueil pour vos enfants